

H Rendement 22
Code ISIN FR0012759561

Annexe complémentaire de présentation du support

En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes non garantis en capital et soumises au double risque de crédit ou de défaut de SG Issuer et de Société Générale.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT

1. PRESENTATION SUCCINCTE

Dénomination	H Rendement 22
Emetteur	SG Issuer (filiale à 100 % de Société Générale Bank & Trust S.A., elle-même filiale à 100 % de Société Générale)
Forme juridique	Titre de Créance
Code ISIN	FR0012759561
Garant de la formule	Société Générale
Montant Nominal de l'émission	30.000.000 EUR
Devise	EUR
Investissement minimal devant être réalisé par l'Investisseur	1.000 EUR
Valeur nominale d'une coupure du Titre de Créance (la « Valeur Nominale »)	1.000 EUR
Sous-jacent (ci-après l'« Indice »)	EURO STOXX [®] Select Dividend 30, dividendes non réinvestis - Ticker Bloomberg : SD3E index
Prix d'Emission	99,35 %
Période de souscription	Entre le 15/07/2015 et le 15/09/2015
Date d'Emission	04/06/2015
Date de constatation initiale	30/09/2015
Dates de constatation	02 octobre 2017 ; 30 septembre 2019 ; 30 septembre 2021 ; 02 octobre 2023.
Dates de remboursement automatique anticipé	11 octobre 2017 ; 09 octobre 2019 ; 11 octobre 2021 ; 11 octobre 2023.
Lieu de cotation	Bourse de Luxembourg
Droit applicable	Droit français
Durée de l'investissement	10 ans
Documentation Juridique	Le prospectus de base, les suppléments à ce prospectus de base, les Conditions Définitives d'Émission et le résumé du prospectus de base en langue locale, sont disponibles sur le site " prospectus.socgen.com ", sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu) ou peuvent être obtenus gratuitement auprès de Société Générale à l'adresse 17 Cours Valmy, 92800 - Puteaux, sur simple demande. Le résumé du prospectus de base est disponible en langue française sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Concernant les modalités en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur le fonds en euros du contrat si celui-ci n'en a qu'un ou sur Suravenir Rendement si le contrat dispose de plusieurs fonds en euros.

2. INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Objectifs et politique d'investissement

Le titre de créance H Rendement 22 (ci-après le « Titre de Créance ») est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée maximale de 10 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé), soit une Date de Remboursement Final fixée au 9 octobre 2025.

Le Titre de Créance est un produit de placement présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

. Mécanisme de remboursement anticipé automatique

Après 2, 4, 6 ou 8 ans, aux dates d'évaluation⁽⁴⁾, dès que la performance de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 depuis la date d'évaluation initiale (le 30 septembre 2015) est supérieure ou égale à 5 %, un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement déclenché, le produit s'arrête et l'investisseur récupère alors le capital investi et perçoit un gain de 9 %⁽¹⁾ par année écoulée soit 18 %⁽¹⁾ par période de 2 ans écoulée :

Capital investi + 18 % sur 2 ans⁽¹⁾ (soit un Taux de Rendement Annuel maximum de 8,48 %⁽²⁾)

Capital investi + 36 % sur 4 ans⁽¹⁾ (soit un Taux de Rendement Annuel maximum de 7,93 %⁽²⁾)

Capital investi + 54 % sur 6 ans⁽¹⁾ (soit un Taux de Rendement Annuel maximum de 7,42 %⁽²⁾)

Capital investi + 72 % sur 8 ans⁽¹⁾ (soit un Taux de Rendement Annuel maximum de 6,98 %⁽²⁾)

En cas d'absence d'activation de ce mécanisme, le placement se poursuivra jusqu'à l'échéance des 10 ans.

. Mécanisme de remboursement à l'échéance

À la date d'évaluation finale, le 30 septembre 2025, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé précédemment, on observe la performance de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 depuis la date d'évaluation initiale (30 septembre 2015).

Le montant de remboursement final de H Rendement 22 est retenu suivant 3 scénarios.

L'investisseur reçoit, le 9 octobre 2025 :

Scénario favorable : Si le niveau final de l'Indice est supérieur ou égal à 105 % de son niveau initial (performance supérieure à +5 %), l'investisseur reçoit⁽¹⁾ :

Capital investi + 90%⁽¹⁾

(soit un Taux de Rendement Annuel maximum de 6,61 %⁽²⁾ dans ce scénario)

Scénario médian : Si le niveau final de l'Indice est strictement inférieur à

105 % de son niveau initial (performance inférieure à +5 %) et supérieur ou égal à 60 % de son niveau initial (performance supérieure ou égale à -40 %), l'investisseur reçoit⁽¹⁾ :

Capital investi⁽¹⁾

Scénario défavorable : Si le niveau final de l'Indice est strictement inférieur à 60 % de son niveau initial⁽³⁾ (performance inférieure à -40%), l'investisseur reçoit⁽¹⁾ :

Capital investi⁽¹⁾ x valeur finale de l'indice

PERTE EN CAPITAL égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice (minimum 40 %)

Le produit se comporte comme un placement actions classique.

L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice.

Dans le cas le plus défavorable, la perte en capital peut donc être totale et le montant remboursé nul.

(1) Hors frais et commissions et avant prélèvements sociaux et fiscalité applicables au cadre d'investissement (compte titres ou contrat d'assurance-vie et/ou de capitalisation). Ces remboursements sont conditionnés par l'absence de faillite ou défaut de paiement de Société Générale. Une sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

(2) Taux de rendement actuariel annuel brut hors frais, fiscalité, prélèvements fiscaux et sociaux applicables au cadre d'investissement, faillite ou défaut de paiement de Société Générale.

(3) Cours de clôture de l'indice à la date d'évaluation initiale du 30 septembre 2015.

(4) Les dates d'évaluation sont: 02 octobre 2017 ; 30 septembre 2019 ; 30 septembre 2021 ; 02 octobre 2023.

Profil de risque et de rendement

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section "Facteurs de risques" du prospectus. Ces risques sont notamment :

- **Risque de crédit**

Les investisseurs prennent un risque de crédit final sur Société Générale en tant que garant de l'émetteur. En conséquence, l'insolvabilité du garant peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.

- **Risque de marché**

Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix, du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

- **Risque de liquidité**

Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même rendre le produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du produit et entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.

Garantie ou protection équivalente

Absence de garantie en capital en cours de vie et à l'échéance.

H Rendement 22 présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Il est également rappelé que cet investissement implique l'indisponibilité des sommes placées dans la mesure où la cession, l'arbitrage ou le rachat anticipé du produit, réalisé sur demande de l'investisseur avant l'échéance, ne bénéficie d'aucune protection du capital et peut être exécuté à un cours nettement inférieur à sa valeur nominale.

3. INFORMATIONS SUR LES FRAIS*

Société Générale paiera à Hedios Patrimoine en sa qualité de distributeur une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée des Titres) égale à 0,80 % maximum du montant des Titres effectivement placés. Ces commissions sont incluses dans le prix d'achat.

AVERTISSEMENT

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie du Titre de Créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat ou à un décès, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. L'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il réalise son investissement avant la Date de Remboursement Final.

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

Je soussigné(e) (Prénom NOM),
 adhérent / souscripteur au contrat(Nom du contrat)
 numéro(Numéro du contrat),
 reconnais avoir :

- **reçu et pris connaissance des caractéristiques principales et de la documentation commerciale du support d'investissement H Rendement 22 Code ISIN FR0012759561, que je choisis aujourd'hui comme support en unités de compte dans le cadre de mon contrat d'assurance-vie ou de capitalisation**
- **été pleinement informé des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de mes connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :**
 - la nature du support et les risques y afférents,
 - les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché,
 - l'absence de garantie en capital tant en cours de vie du support qu'à sa date d'échéance.
- **pris connaissance que Hedios Patrimoine percevra, en tant que concepteur et distributeur, une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée de vie des Titres) dont le montant maximum est égal à 0,8 % du montant des Titres effectivement distribués.**

QUESTIONNAIRE

Pour s'en assurer, vous êtes invité(e) à répondre au questionnaire ci-après :

La durée maximale de la formule de H Rendement 22 est de 10 ans :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
L'indice EURO STOXX ® Select Dividend 30 est constitué de 30 sociétés retenues notamment pour le niveau de rendement élevé de leur dividende et ce régulièrement parmi les grandes capitalisations de la zone euro :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Il existe un mécanisme de remboursement anticipé activable automatiquement en année 2, 4, 6 ou 8, si, aux dates d'évaluation bisannuelles, la performance de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 est en hausse de 5 % ou plus par rapport à son niveau initial :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
H Rendement 22 présente un risque de perte en capital à l'échéance et en cours de vie en cas de sortie anticipée (rachat, conversion en rente, arbitrage, décès,...) :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Le montant de remboursement (anticipé ou à l'échéance) communiqué dans les documents ne tient pas compte des frais de gestion afférents au contrat de capitalisation ou d'assurance vie et des prélèvements fiscaux et sociaux.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
H Rendement 22 comporte un risque de perte potentiellement important, comme tout placement en Bourse et aucun discours commercial ne doit me faire oublier qu'il n'existe pas de rendement élevé sans risque élevé. Tout produit affichant un rendement supérieur au taux du livret A comporte a priori un risque sensible.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
La faillite ou le défaut de paiement de l'Emetteur ne remet pas en cause la protection conditionnelle du capital à l'échéance :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux

Fait à,

le / /

Signature de l'adhérent / du souscripteur, précédée de la mention « lu et approuvé »

SURAVENIR : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 400 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 9).

* : hors prélèvements fiscaux et sociaux, fiscalité et frais liés au contrat (cf. Notice/Conditions générales)